



SOMMAIRE

1. GÉNÉRALITÉS.....	1
1.1 Comment consulter le manuel	1
2. NORMES DE SÉCURITÉ	1
2.1 Formation	1
2.2 Opérations préliminaires.....	2
2.3 Pendant l'utilisation	2
2.4 Entretien, stockage	2
2.5 Batterie/chargeur de batterie.....	2
2.6 Protection de l'environnement	3
3. CONNAÎTRE LA MACHINE	3
3.1 Description de la machine et utilisation prévue.....	3
3.2 Principaux composants (Fig. 1)	3
3.3 Étiquette d'identification (Fig. 1)	4
3.4 Signalétique de sécurité (Fig. 2)	4
4. MONTAGE	4
4.1 Déballage (Fig. 3).....	4
4.2 Montage du sac (Fig. 4÷6)	4
4.3 Montage du guidon (Fig. 7÷13).....	4
5. COMMANDES DE CONTRÔLE.....	4
5.1 Clé de sécurité (Dispositif de désactivation).....	4
6. UTILISATION DE LA MACHINE.....	5
6.1 Opérations préliminaires.....	5
6.2 Contrôles de sécurité.....	5
6.3 Démarrage (Fig. 20÷23).....	5
6.4 Travail (Fig. 24)	5
6.5 Arrêt (Fig. 26)	5
6.6 Après l'utilisation	6
7. ENTRETIEN.....	6
7.1 Batterie.....	6
7.2 Nettoyage.....	6
7.3 Organe de coupe	7
8. STOCKAGE.....	7
8.1 Stockage de la machine.....	7
8.2 Stockage de la batterie.....	7
10. ASSISTANCE ET RÉPARATIONS	7
11. COUVERTURE DE LA GARANTIE.....	7
12. IDENTIFICATION DES ANOMALIES.....	8
13. ACCESSOIRES SUR DEMANDE	9
13.1 Batterie.....	9
13.2 Chargeur de batterie.....	9

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 COMMENT CONSULTER LE MANUEL

REMARQUE ou **IMPORTANT** ajoute des précisions ou d'autres éléments à ce qui vient d'être indiqué, afin d'éviter d'endommager la machine ou de causer des dommages.

Le symbole  attire l'attention sur un danger. Le non-respect de l'avertissement entraîne un risque de blessures corporelles ou à des tiers et/ou de dommages.

- * Les paragraphes entourés d'un cadre formé de
- * points gris indiquent des caractéristiques en option
- * qui ne sont pas présentes sur tous les modèles
- * mentionnés dans ce manuel. Vérifier si cette
- * caractéristique est présente sur son propre modèle.

Toutes les indications "avant", "arrière", "droite" et "gauche" se réfèrent à la position de travail de l'opérateur.

2. NORMES DE SÉCURITÉ

2.1 FORMATION

 Lire attentivement les instructions avant d'utiliser la machine. Se familiariser avec les commandes et avec la bonne utilisation de la machine. Apprendre à arrêter rapidement le moteur. Le non-respect des avertissements et des instructions peut causer des chocs électriques, des incendies et/ou de graves lésions. Conserver tous les avertissements et les instructions afin de pouvoir les consulter ultérieurement.

- Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes ne connaissant pas suffisamment les instructions d'utiliser la machine. La réglementation locale peut fixer un âge minimum pour l'utilisateur.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés de plus de 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales limitées ou sans expérience et connaissance, à condition qu'elles soient surveillées ou informées sur la manière dont utiliser la machine en toute sécurité et qu'elles comprennent les dangers encourus. Cet appareil n'est pas un jouet. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être effectués par les enfants sans surveillance.
- Ne jamais utiliser les tondeuses à gazon avec de personnes, en particulier d'enfants, ou d'animaux à proximité. Il faut que les enfants soient surveillés par un autre adulte.
- Ne jamais utiliser la machine en cas de fatigue ou de malaise de l'utilisateur, ou en cas de consommation de médicaments, de drogues, d'alcool ou de substances dangereuses pour les capacités de réflexes et de concentration.
- Se rappeler que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents et des imprévus qui peuvent arriver à d'autres personnes ou à leurs biens. L'utilisateur est responsable de l'évaluation des risques potentiels du terrain à travailler et de la mise en place de toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité

et celle d'autrui, en particulier sur les terrains en pente, les sols accidentés, glissants ou instables.

- Si la machine est cédée ou prêtée à des tiers, vérifier que l'utilisateur prenne connaissance des consignes d'utilisation contenues dans le présent manuel.

2.2 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

- Porter des vêtements adaptés, des chaussures de travail résistantes avec semelle antiglisse et pantalons longs. Ne pas actionner la machine à pieds nus ou en sandales. Porter un casque antibruit.
- Ne pas porter d'écharpes, chemisiers, colliers, bracelets, vêtements flottants, ou munis de lacets ou de cravates et de toute façon tout accessoire pendant ou long susceptible de s'accrocher dans la machine ou dans des objets et des matériaux présents sur le lieu de travail.
- Serrer adéquatement les cheveux longs.
- Porter des gants de travail dans toutes les situations entraînant un risque pour les mains.
- Inspecter minutieusement toute la zone de travail et éliminer tout objet externe qui pourrait être éjecté par la machine ou endommager l'organe de coupe/organes rotatifs (cailloux, branches, fils de fer, os, etc.).

2.3 PENDANT L'UTILISATION

- Ne pas utiliser la machine dans des environnements à risque d'explosion, en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières. Les équipements génèrent des étincelles qui peuvent enflammer la poussière ou les vapeurs.
- Ne pas exposer la machine à la pluie ou à l'humidité. L'eau qui pénètre dans la machine augmente le risque de décharge électrique.
- Travailler uniquement à la lumière du jour ou avec une lumière artificielle adéquate et dans des conditions de bonne visibilité.
- Éviter de travailler dans l'herbe mouillée, sous la pluie et avec risque d'orages, spécialement de foudres.
- Faire particulièrement attention aux irrégularités du terrain (dos-d'âne, rigoles), aux pentes, aux dangers cachés et à la présence d'éventuels obstacles susceptibles de limiter la visibilité.
- Faire très attention à proximité d'escarpements, fossés ou talus. La machine peut se renverser si une roue franchit un bord ou si le bord cède.
- Travailler dans le sens transversal de la pente, jamais dans le sens de la montée / descente, en faisant très attention aux changements de sens, à votre point d'appui et à ce que les roues soient libres de tout obstacle (cailloux, branches, racines, etc.) qui pourraient provoquer le glissement latéral ou la perte de contrôle de la machine.
- La machine ne doit pas être utilisée sur des pentes supérieures à 20°, indépendamment du sens de marche.
- Ne pas incliner la tondeuse à gazon pour le démarrage. Effectuer le démarrage sur une surface plane et sans obstacles ni herbe haute.
- Faire très attention lors de tirer la tondeuse à gazon vers vous. Regarder derrière soi avant et pendant la marche arrière pour s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacles.
- Marcher, ne jamais courir.
- Éviter de se faire tirer par la tondeuse.
- Toujours tenir les mains et les pieds éloignés de l'organe de coupe, tant pendant le démarrage du moteur que pendant l'utilisation de la machine.
- Toujours rester à distance de l'ouverture de déchargement.
- Ne jamais utiliser la machine si les protections sont endommagées, absentes ou mal positionnées

(sac de ramassage, protection de déchargement latéral, protection de déchargement arrière).

- Ne pas débrancher, désactiver, retirer ni manipuler les systèmes de sécurité/micro-interrupteurs présents.



En cas de cassures ou d'accidents pendant le travail, arrêter tout de suite le moteur, et éloigner la machine, pour ne provoquer aucun dommage supplémentaire ; En cas d'accidents entraînant des lésions personnelles ou à des tiers, activer tout de suite les procédures de secours d'urgence les plus adéquates à la situation en cours et s'adresser à une structure médicale pour recevoir les soins nécessaires. Enlever soigneusement les éventuels débris qui, si ignorés, pourraient causer des dommages ou des lésions aux personnes ou aux animaux.

2.4 ENTRETIEN, STOCKAGE

Le fait d'effectuer un entretien régulier et de stocker correctement la machine préserve sa sécurité et le niveau de ses performances.

- Ne jamais utiliser la machine si certaines de ses pièces sont usées ou endommagées. Les pièces défectueuses ou détériorées doivent être remplacées et ne doivent jamais être réparées. Utiliser uniquement des pièces de rechanges originales.
- Pendant les opérations de réglage de la machine, faire attention afin d'éviter de se coincer les doigts entre l'organe de coupe en mouvement et les parties fixes de la machine.
- Pour réduire le risque d'incendie, ne pas laisser les récipients avec les déchets à l'intérieur d'un local.
- S'assurer que la manutention de la machine ne provoque pas de dommages ou de lésions.



Le niveau de bruit et le niveau de vibrations reportés dans les présentes instructions sont des valeurs maximum d'utilisation de la machine. L'utilisation d'un élément de coupe non équilibré, d'une vitesse de mouvement excessive et l'absence d'entretien ont une influence significative sur les émissions sonores et sur les vibrations. Il faut donc adopter des mesures préventives afin d'éliminer tout dommage possible dû à un bruit élevé et aux contraintes issues des vibrations ; veiller à l'entretien de la machine, porter un casque anti-bruit, faire des pauses pendant le travail.

2.5 BATTERIE/CHARGEUR DE BATTERIE

IMPORTANT Les normes de sécurité suivantes complètent les prescriptions de sécurité figurant dans la notice de la batterie et du chargeur de batterie jointe à la machine.

- Pour charger la batterie, utiliser uniquement des chargeurs de batterie recommandés par le fabricant. Un chargeur de batterie inadéquat peut provoquer une électrocution, une surchauffe ou une fuite de liquide corrosif de la batterie.
- Utiliser uniquement des batteries spécifiques prévues pour votre outil. L'utilisation d'autres batteries peut provoquer des lésions et entraîner des risques d'incendie.
- Veiller à ce que la machine soit éteinte avant de monter la batterie. Si la batterie est montée dans une machine allumée, cela peut causer un incendie.

2.6 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des emballages, des pièces détachées ou de tout élément ayant un effet important sur l'environnement ; ces déchets ne doivent pas être jetés à la poubelle, mais doivent être séparés et confiés aux centres de collecte prévus, qui procéderont au recyclage des matériaux.
- Suivre scrupuleusement les normes locales pour l'élimination des déchets.
- Au moment de la mise hors service, ne pas abandonner la machine dans l'environnement, mais la livrer à un centre de collecte, en suivant les normes locales en vigueur.



Ne pas jeter les équipements électriques dans les déchets ménagers. Selon la directive européenne 2012/19/UE sur les déchets d'équipements électriques et électroniques

et son application conformément aux normes nationales, les équipements électriques usés doivent être collectés séparément, afin d'être réutilisés de façon éco-compatible. Si les équipements électriques sont éliminés dans une décharge ou sur un terrain vague, les substances dangereuses peuvent atteindre la nappe d'eau souterraine et entrer dans la chaîne alimentaire, nuisant à votre santé et à votre bien-être. Pour des informations plus approfondies sur l'élimination de ce produit, contacter l'autorité compétente pour l'élimination des déchets ménagers ou votre revendeur.



Éliminer la batterie en fin de vie tout en respectant notre environnement. La batterie contient du matériel qui est dangereux pour vous et pour l'environnement. Celle-ci doit être retirée et éliminée séparément dans une structure qui accepte les batteries au lithium-ion.



Le tri différentiel des produits et emballages usagés permet le recyclage des matériaux et leur réutilisation. La réutilisation des matériaux recyclés nous aide à empêcher la pollution de l'environnement et à réduire la demande de matières premières.

3. CONNAÎTRE LA MACHINE

3.1 DESCRIPTION DE LA MACHINE ET UTILISATION PRÉVUE

Cette machine est une tondeuse à gazon à conducteur à pied.

La machine est composée pour l'essentiel d'un moteur actionnant un organe de coupe contenu dans un carter, équipé de roues et d'un guidon. Le conducteur est en mesure de conduire la machine et d'actionner les commandes principales en se tenant toujours derrière le guidon et donc à distance de sécurité de l'organe de coupe rotatif. Si l'opérateur s'éloigne de la machine, le moteur et l'organe rotatif s'arrêtent dans les secondes qui suivent.

3.1.1 Usage prévu

Cette machine est conçue et construite pour la tonte de l'herbe dans les jardins et les zones herbeuses, exécutée en présence d'un opérateur à pied.

En général, cette machine peut :

1. Tondre l'herbe et la recueillir dans le sac de ramassage.

3.1.2 Usage impropre

Tout usage autre que ceux cités ci-dessus peut se révéler dangereux et nuire aux personnes et/ou aux choses. Font partie de l'usage impropre (à titre d'exemple, mais pas seulement) :

- Transporter d'autres personnes, des enfants ou des animaux sur la machine car ils risqueraient de tomber et de se provoquer de graves lésions ou de nuire à une conduite sûre.
- Se faire transporter par la machine.
- Utiliser la machine pour remorquer ou pousser des charges.
- Actionner l'organe de coupe sur des sections non herbeuses.
- Utiliser la machine pour ramasser des feuilles ou des débris.
- Utiliser la machine pour régulariser les haies ou pour couper la végétation non herbeuse.
- Utiliser la machine par plus d'une personne.

IMPORTANT L'usage impropre de la machine implique la déchéance de la garantie et soulève le fabricant de toute responsabilité, en reportant sur l'utilisateur tous les frais dérivants de dommages ou de lésions corporelles à l'utilisateur ou des tiers.

3.1.3 Typologie d'utilisateur

Cette machine est destinée à être utilisée par des particuliers, à savoir des opérateurs non professionnels. Cette machine est destinée à un « usage amateur ».

IMPORTANT La machine doit être utilisée par un seul opérateur.

3.2 PRINCIPAUX COMPOSANTS (Fig. 1)

- A. Châssis** : il s'agit du carter qui renferme l'organe de coupe rotatif.
- B. Moteur** : il fournit le mouvement de l'organe de coupe.
- C. Organe de coupe** : il s'agit de l'élément chargé de couper l'herbe.
- D. Protection de déchargement arrière** : il s'agit d'une protection de sécurité qui empêche que les objets éventuellement recueillis par l'organe de coupe ne soient éjectés loin de la machine.
- E. Sac de ramassage** : en plus de la fonction de ramassage de l'herbe coupée, il constitue un élément de sécurité empêchant les éventuels objets ramassés par les organes de coupe d'être éjectés loin de la machine.
- F. Guidon** : il s'agit du poste de travail de l'opérateur. Grâce à sa longueur, l'opérateur maintient toujours la distance de sécurité par rapport à l'organe de coupe rotatif pendant le travail.
- G. Commande de l'interrupteur** : elle démarre/arrête le moteur et en même temps elle engage/désengage l'organe de coupe.
- H. Volet d'accès au compartiment batterie**
- I. Clé de sécurité (Dispositif de désactivation)** : La clé active/désactive le circuit électrique de la machine.

- J. **Batterie** (si non fournie avec la machine, voir chap. 13 « équipements sur demande ») : elle fournit de l'énergie pour le démarrage du moteur ; ses caractéristiques et ses règles d'utilisation sont décrites dans un manuel spécifique.
- K. **Chargeur de batterie** (si non fournie avec la machine, voir chap. 13 « équipements à la demande ») : dispositif qui s'utilise pour recharger la batterie.

3.3 ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION (Fig. 1)

1. Niveau de puissance sonore.
2. Marque de conformité CE.
3. Année de fabrication.
4. Type de machine.
5. Numéro de série.
6. Nom et adresse du Fabricant.
7. Code article.
8. Vitesse max. de fonctionnement du moteur.
9. Poids en kg.
10. Tension d'alimentation.
11. Indice de protection électrique.
12. Puissance nominale.

IMPORTANT Utiliser les données figurant sur l'étiquette d'identification du produit chaque fois que vous contactez l'atelier autorisé.

IMPORTANT L'exemple de la déclaration de conformité se trouve aux dernières pages du manuel.

3.4 SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ (Fig. 2).

Divers symboles sont apposés sur la machine.
Signification des symboles :



Attention. Lire les instructions avant d'utiliser la machine.



Danger ! Risque d'éjection d'objets.
Tenir les personnes à l'extérieur de la zone de travail pendant l'utilisation.



Faire attention à l'organe de coupe tranchant. Ne pas introduire les mains ou les pieds dans le logement de l'organe de coupe. L'organe de coupe continue à tourner même après l'arrêt du moteur. Retirer la clé de sécurité (dispositif de désactivation) avant d'effectuer l'entretien.



Uniquement pour tondeuses à gazon électriques avec alimentation par réseau.



Uniquement pour tondeuses à gazon électriques avec alimentation par réseau.

IMPORTANT Les étiquettes autocollantes abîmées ou devenues illisibles doivent être remplacées. Demander de nouvelles étiquettes à son centre d'assistance agréé.

4. MONTAGE



Les normes de sécurité à suivre sont décrites au chap. 2. Respecter scrupuleusement ces indications pour ne pas s'exposer à de graves risques ou dangers.

Pour des raisons de stockage et de transport, certains éléments de la machine ne sont pas assemblés directement en usine mais doivent être montés après déballage. Pour leur montage, suivre les consignes suivantes.



Le déballage de la machine et l'achèvement du montage doivent être effectués sur une surface plane et solide, avec un espace suffisant pour la manutention de la machine et des emballages, en utilisant toujours les outils appropriés. Ne pas utiliser la machine avant d'avoir terminé les opérations indiquées à la section « MONTAGE ».



Avant d'effectuer le montage, vérifier que la clé de sécurité n'est pas insérée dans son logement.

4.1 DÉBALLAGE (Fig. 3)

4.2 MONTAGE DU SAC (Fig. 4÷6)

4.3 MONTAGE DU GUIDON (Fig. 7÷15)

5. COMMANDES DE CONTRÔLE

5.1 CLÉ DE SÉCURITÉ (DISPOSITIF DE DÉSACTIVATION)

La clé (Fig. 16.A), située à l'intérieur du compartiment batterie, active et désactive le circuit électrique de la machine. Quand on enlève la clé, le circuit électrique se désactive complètement pour empêcher tout usage incontrôlé de la machine.

IMPORTANT Retirer la clé de sécurité à chaque fois que la machine n'est pas utilisée ou laissée sans surveillance.

5.2 COMMANDE DE L'INTERRUPTEUR

La commande de l'interrupteur (Fig. 17.A, Fig. 17.A.1) démarre/arrête le moteur et en même temps elle engage/désengage l'organe de coupe. Les positions indiquées correspondent à :



Démarrage. Pour le démarrage, appuyer sur le bouton de sécurité (Fig. 17.A.1), tirer le levier (Fig. 17.A).



Embrayage de l'organe de coupe. Le démarrage du moteur provoque l'engagement simultané de l'organe de coupe.



Arrêt. Le moteur s'arrête automatiquement au moment du relâchement du levier (Fig. 17.A).

6. UTILISATION DE LA MACHINE



Les normes de sécurité à suivre sont décrites au chap. 2. Respecter scrupuleusement ces indications pour ne pas s'exposer à de graves risques ou dangers.

6.1 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

S'assurer que la clé de sécurité ne soit pas insérée dans son siège.

mettre la machine en position horizontale et bien appuyée sur le terrain ;



Exécuter cette opération quand l'organe de coupe est à l'arrêt.

6.1.1 Contrôle et recharge de la batterie (Fig. 18)

6.1.2 Préparation à la tonte et au ramassage de l'herbe dans le sac de ramassage (Fig. 19)

6.1.3 Réglage de la hauteur de la tonte (Fig. 20÷21)

6.1.4 Réglage de la hauteur/l'inclinaison du guidon (Fig. 15)

6.2 CONTRÔLES DE SÉCURITÉ



Toujours effectuer les contrôles de sécurité avant l'utilisation.

6.2.1 Contrôle de sécurité général

Objet	Résultat
Poignées	Nettoyées, sèches.
Guidon	Fixé correctement et solidement à la machine.
Organe de coupe	Propre, non endommagé ou usé, en bon état, bien aiguisé.
Protection du déchargement arrière ; sac de ramassage	En bon état. Aucune détérioration. Montés correctement. Les remplacer s'ils sont endommagés.
Commande de l'interrupteur	Le levier doit bouger librement, sans besoin de forcer, et au relâchement il doit retourner automatiquement et rapidement dans la position neutre.
Batterie	Aucun dommage à son boîtier, aucune infiltration de liquide.
Vis/écrous sur la machine et sur l'organe de coupe	Bien serrés (pas desserrés). Non abîmés ou usés.

Passages de l'air de refroidissement	Non bouchés
Machine	Aucun signe d'endommagement ou d'usure. Aucune vibration anormale. Aucun bruit anormal.

Action	Résultat
1. Faire démarrer la machine (paragr. 6.3). 2. Relâcher la commande interrupteur (Fig. 26).	1. L'organe de coupe doit se déplacer. 2. Le levier de sécurité doit bouger librement, sans besoin de forcer, et au relâchement il doit retourner automatiquement et rapidement dans la position neutre en déterminant l'arrêt de l'organe de coupe.



Si l'un des résultats diffère de ce qui est indiqué dans les tableaux, ne pas utiliser la machine ! S'adresser à un centre d'assistance pour les contrôles nécessaires et la réparation.

6.3 DÉMARRAGE (Fig. 22÷25)

REMARQUE Démarrer la machine sur une surface plane, sans obstacle ou de l'herbe haute.



Le démarrage du moteur provoque l'engagement simultané de l'organe de coupe.

6.4 TRAVAIL (Fig. 26)

IMPORTANT Au cas où le moteur s'arrête à cause d'une surchauffe pendant le travail, il faut attendre environ 5 minutes avant de pouvoir le remettre en marche.

6.4.1 Tonte de l'herbe (Fig. 27)

REMARQUE Adapter la vitesse d'avance et la hauteur de tonte aux conditions du gazon (hauteur, densité et humidité de l'herbe) et à la quantité d'herbe retirée.

6.4.2 Vidange du sac de ramassage (Fig. 28÷,29)

6.5 ARRÊT (Fig. 28)



L'organe de coupe continue à tourner pendant quelques secondes même après sa désactivation ou après la coupure du moteur.

IMPORTANT Toujours arrêter la machine.

- Pendant les déplacements d'une zone de travail à une autre.
- Pour traverser des surfaces non herbeuses.
- À chaque fois qu'il faut passer un obstacle.
- Avant de régler la hauteur de tonte.
- À chaque démontage ou remontage du sac de ramassage.

6.6 APRÈS L'UTILISATION

1. Ouvrir le volet et retirer la clé de sécurité.
2. Retirer la batterie de son logement et la recharger (par 7.2.3).
3. Laisser le moteur refroidir avant de ranger la machine dans un local quelconque.
4. Effectuer le nettoyage (paragr. 7.3).
5. Contrôler qu'il n'y a pas de composants desserrés ou endommagés. Le cas échéant, remplacer les composants endommagés et serrer les vis et les boulons éventuellement desserrés ou contacter le centre d'assistance autorisé.
6. Contrôle des dommages éventuellement présents sur la machine. Si nécessaire, contacter le centre d'assistance agréé.

IMPORTANT Retirer la clé de sécurité à chaque fois que la machine n'est pas utilisée ou laissée sans surveillance.

7. ENTRETIEN

 **Les normes de sécurité à suivre sont décrites au chap. 2. Respecter scrupuleusement ces indications pour ne pas s'exposer à de graves risques ou dangers.**

 **Avant d'effectuer tout contrôle, tout nettoyage ou toute intervention d'entretien/réglage sur la machine :**

- Arrêter la machine.
- Enlever la clé de sécurité, (ne jamais laisser la clé insérée ou à la portée d'enfants ou de personnes non compétentes).
- Déposer la batterie.
- Vérifier que toutes les pièces en mouvement se sont arrêtées complètement.
- Laisser le moteur refroidir avant de ranger la machine dans tout endroit.
- Porter des vêtements adéquats et des gants de travail dans toutes les situations à risque pour les mains.
- Lire les instructions correspondantes.

7.1 BATTERIE

7.1.1 Autonomie de la batterie

L'autonomie de la batterie (et donc la surface de gazon pouvant être tondue avant son rechargement) est essentiellement conditionnée par :

- a. Des facteurs ambiants qui produisent un plus grand besoin en énergie :
 - Coupe d'herbe dense, haute, humide.
- b. Largeur de coupe de la machine ; plus d'ampleur, plus grand besoin d'énergie.
- c. Comportements de l'utilisateur à éviter :
 - Démarrages et arrêts fréquents pendant le travail.
 - Une hauteur de coupe trop basse par rapport aux conditions de l'herbe.
 - Une vitesse d'avancement trop élevée par rapport à la quantité d'herbe à couper.

REMARQUE Pendant le travail, la batterie est protégée contre le déchargement total par un dispositif de protection qui éteint la machine et en bloque son fonctionnement.

Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est toujours souhaitable de :

- Couper l'herbe lorsque le gazon est sec.
- Couper l'herbe fréquemment de façon à ne pas lui faire atteindre une hauteur élevée.
- Établir une hauteur de coupe supérieure lorsque l'herbe est très haute et effectuer un deuxième passage à une hauteur inférieure.

Si l'on veut utiliser la machine pour des sessions de travail plus longues par rapport à ce que la batterie standard permet, il est possible de :

- Acheter une deuxième batterie standard pour remplacer immédiatement la batterie déchargée, sans pour autant nuire à la continuité d'utilisation.
- Acheter une batterie ayant une plus grande autonomie par rapport à la batterie standard (paragr. 13.2).

7.1.2 Dépose et recharge de la batterie (Fig. 30÷33)

REMARQUE La batterie est munie d'une protection qui empêche son rechargement si la température ambiante n'est pas comprise entre 0 °C et +45 °C.

REMARQUE La batterie peut être rechargée à tout moment, même partiellement, sans aucun risque de l'abîmer.

7.2 NETTOYAGE

Après chaque utilisation, effectuer les opérations de nettoyage en suivant les instructions ci-après.

7.2.1 Nettoyage de la machine

- Ne pas utiliser de jets d'eau et éviter de mouiller le moteur et les composants électriques.
- Ne pas employer de liquides agressifs pour le nettoyage du châssis.
- Pour réduire le risque d'incendie, débarrasser la machine, et en particulier le moteur, des résidus d'herbe, de feuilles ou d'excès de graine.

7.2.2 Nettoyage de l'ensemble de l'organe de coupe

IMPORTANT Incliner la machine latéralement, en s'assurant de la stabilité de la machine avant d'effectuer tout type d'intervention.

Enlever les débris d'herbes et la boue qui se sont accumulés à l'intérieur du châssis, pour éviter qu'en séchant ils ne rendent le prochain démarrage particulièrement difficile.

7.2.3 Nettoyage des grilles d'aspiration de l'air de refroidissement

Pour éviter la surchauffe et l'endommagement du moteur ou de la batterie, s'assurer toujours que les grilles d'aspiration de l'air de refroidissement soient nettoyées et libres de tous débris.

Procéder de la façon suivante :

1. Incliner la machine latéralement, en s'assurant de la stabilité de la machine.
2. Souffler un jet d'air comprimé à travers les ouvertures des grilles d'aspiration de l'air de refroidissement (fig. 34).

7.2.4 Nettoyage du sac

1. Vider le sac de ramassage.
2. Le secouer pour éliminer les résidus d'herbe et de terre.
3. Laver, rincer et replacer le sac de façon à favoriser un séchage rapide.

7.3 ORGANE DE COUPE

Un organe de coupe mal aiguisé arrache l'herbe et fait jaunir la pelouse.

 **Ne pas toucher l'organe de coupe avant d'avoir retiré la clé et que l'organe de coupe ne soit complètement à l'arrêt. Faire attention à ce que l'organe de coupe puisse se déplacer, même si la clé a été enlevée.**

 **Toutes les opérations concernant les organes de coupe (démontage, affûtage, équilibrage, réparation, remontage et/ou remplacement) sont des travaux compliqués qui demandent une compétence spécifique outre à l'utilisation d'équipements spéciaux ; pour des raisons de sécurité, il faut donc toujours les faire exécuter dans un centre spécialisé.**

 **Toujours remplacer l'organe de coupe détérioré, tordu ou usé, ainsi que ses vis, pour maintenir l'équilibrage.**

IMPORTANT Toujours utiliser des organes de coupe d'origine, portant le code indiqué dans le tableau « Données techniques ».

Étant donné l'évolution du produit, les organes de coupe cités dans le tableau « Données techniques » pourraient être remplacés dans le futur par d'autres organes, ayant des caractéristiques analogues d'interchangeabilité et de sécurité de fonctionnement.

8. STOCKAGE

8.1 STOCKAGE DE LA MACHINE

 **Mettre la machine uniquement en position horizontale et bien appuyée sur le terrain. Ne pas remiser la machine en position verticale.**

Lorsque la machine doit être stockée :

1. Laisser refroidir le moteur
2. Retirer la clé de sécurité.
3. Retirer la batterie de son logement et la recharger (paragr. 7.2.2).
4. Effectuer le nettoyage (paragr. 7.3).
5. Stocker la machine :
 - dans un endroit sec ;
 - à l'abri des intempéries ;
 - de préférence recouverte d'une toile ;
 - dans un endroit inaccessible aux enfants ;
 - après avoir retiré les clés ou les outils utilisés pour l'entretien..

8.2 STOCKAGE DE LA BATTERIE

Si la batterie n'est pas chargée pendant longtemps, il faut la conserver toujours à l'ombre, au frais et dans des environnements sans humidité avec une température ambiante entre 0~45 °C.

IMPORTANT En cas d'inactivité prolongée, recharger la batterie tous les deux mois pour prolonger sa durée.

9. MANUTENTION ET TRANSPORT

À chaque fois qu'il est nécessaire de déplacer, soulever, transporter ou incliner la machine, il faut :

- arrêter la machine (paragr. 6.5) ;
- enlever la clé de sécurité ;
- vérifier que toutes les pièces en mouvement se sont complètement arrêtées ;
- porter des gants de travail robustes ;
- prendre la machine par des points qui offrent une prise sûre, en tenant compte de son poids et de la répartition du poids ;
- employer un nombre de personnes adéquat au poids de la machine et aux caractéristiques du moyen de transport ou de l'endroit où la machine doit être placée ou retirée ;
- S'assurer que la manutention de la machine ne provoque pas de dommages ou de lésions.

Pour transporter la machine à l'aide d'un camion ou d'une remorque, il faut :

1. utiliser des rampes d'accès résistantes, d'une longueur et une largeur adéquates ;
2. abaisser l'ensemble des organes de coupe ;
3. la positionner de façon à ce qu'elle ne représente aucun danger ;
4. La bloquer solidement au véhicule de transport à l'aide de cordes et de sangles pour éviter son renversement.

10. ASSISTANCE ET RÉPARATIONS

Ce manuel fournit toutes les indications nécessaires pour utiliser la machine et pour effectuer correctement l'entretien de base à la charge de l'utilisateur. Toutes les interventions de réglage et d'entretien qui ne sont pas décrites dans ce manuel doivent être exécutées par le concessionnaire ou un centre spécialisé.

Les opérations exécutées dans des structures inadéquates ou par des personnes non qualifiées entraînent la caducité de toute forme de garantie que ce soit et de toute obligation ou responsabilité du fabricant.

- Les pièces de rechange et les accessoires qui ne sont pas d'origine ne sont pas approuvés ; l'utilisation de pièces de rechange et d'accessoires qui ne sont pas d'origine compromet la sécurité de la machine et dégage le fabricant de toute obligation ou responsabilité.
- Les pièces de rechange d'origine sont fournies par les ateliers d'assistance et par les concessionnaires agréés.

11. COUVERTURE DE LA GARANTIE

Les conditions de garantie s'adressent uniquement aux consommateurs, c'est-à-dire aux utilisateurs non professionnels. La garantie couvre tous les défauts de qualité des matériaux et de fabrication, qui seront vérifiés, pendant toute la période de validité de la garantie, par votre revendeur ou votre centre spécialisé.